

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 72 (1975)
Heft: 4

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Assemblée des délégués

RAPPORT DU PRÉSIDENT DE LA SAR POUR L'EXERCICE DE 1974, PRÉSENTÉ A L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DU 15 MARS 1975 A LAUSANNE

Messieurs les délégués, chers amis apiculteurs,

J'ai l'honneur d'ouvrir cette 99^e assemblée des délégués de notre association, et vous souhaite la plus cordiale bienvenue.

Nous avons la très grande satisfaction de compter parmi nous quelques invités qui ne cessent de porter de l'intérêt au développement de l'apiculture en terre romande.

Je salue tout particulièrement MM. les Drs Wille et Schneider de l'Institut de Liebefeld, Louis Matthey, gérant de la Centrale romande des miels, ainsi que nos membres d'honneur, MM. Paul Meunier, Joseph Dietrich, Paul Zimmermann, André Jacquier, Edmond Bassin, Georges Matthey, Georges Chasot, Joseph Voyame, que je remercie de nous avoir consacré ce samedi 15 mars. Se sont excusés : Auguste Gonet, Victor Bohnet et Marcel Mouche.

Quelques membres vétérans, après une vie bien remplie, et pour beaucoup au service actif dans nos sections régionales ont quitté cette terre. Mais nous avons à déplorer aussi le départ de forces jeunes, par accident ou maladie qui font des vides cruels.

Pour honorer la mémoire de ces chers disparus, je prie l'assemblée de se lever et que chacun en silence pense aux familles éprouvées.

Administration

Le comité a tenu 6 séances au cours desquelles nous avons abordé des questions de technique apicole, la mise au point de trappes à pollen, le prélèvement de la gelée royale, la conduite d'un rucher avec reines sélectionnées de nos souches carnica, l'apiculture pastorale, l'aide que peut accorder la SAR à nos centres d'élevage, le marquage des reines.

Des questions administratives meublent chaque séance. De nombreux cas d'assurances sont examinés, pas toujours avec versement d'une indemnité, car notre règlement n'autorise pas votre comité à payer des dégâts dus à la négligence de l'apiculteur. La propagande pour la vente du miel a été mise en veilleuse, les stocks étant épuisés ; la nouvelle récolte de 1974, extraite en fin de saison, s'écoule normalement.

Le coût de l'impression de notre journal, la fête du centenaire qui aura lieu en 1976, les rapports de nos fédérations avec l'Institut de Liebefeld, le prix du sucre et la préparation d'une journée d'information organisée avec la précieuse collaboration du CRIA, sont les points principaux relevés dans les procès-verbaux de nos séances de 1974.

Notre situation financière reste saine, mais il est impossible, avec la hausse de tous les coûts, de maintenir une cotisation aussi basse. L'an dernier votre président vous avait proposé une cotisation de 15 fr. qui a été vivement combattue. Celle-ci aurait permis de créer un petit fonds pour la fête du centenaire et évité de remettre cet objet à l'ordre du jour de cette séance. Croyez-moi, c'est un véritable tour de force que de réaliser le programme ci-dessus énuméré avec les moyens limités que vous accordez à votre association. Il faut semer pour récolter, donner pour recevoir. En 1974 notre trésorier a reçu 53 845 fr. de cotisations et le journal a absorbé 40 599 fr. laissant un solde actif de 13 246 fr. pour financer les autres activités.

Il serait toutefois possible d'alimenter notre caisse par le paiement de la taxe de contrôle du miel qui est de 3 ct. par kg. Trop nombreux sont les apiculteurs qui se vantent d'avoir fait une immense récolte et dont le nom n'apparaît pas sur nos fiches de contrôle. Que ceux qui, dans le feu de l'action et absorbés par l'extraction et les travaux de mise en hivernage, ont oublié de verser leur participation à la SAR, prennent note que notre CCP est le N° 10 - 1480, Société romande d'apiculture. Votre geste sera le bienvenu car votre comité n'a qu'un seul désir : celui d'œuvrer pour maintenir une apiculture à la pointe du progrès. Il vous appartient, à vous apiculteurs, de lui en donner les moyens.

Activités diverses

En 1974, des trappes à pollen furent présentées lors de notre assemblée des délégués et chaque membre du comité dans sa sphère d'activité devait guider et conseiller. Nous pensions que de nombreux jeunes apiculteurs-bricoleurs soucieux de maintenir le rendement de leur rucher auraient entrepris quelques prélèvements pour se faire la main déjà. Il n'en est rien. Et nous sommes obligés de constater que l'apiculteur romand est conservateur, prive sa famille d'un produit de première valeur et ne récupère rien d'un marché du pollen qui est assez important en Suisse.

Le 20 juin, nous recevions les journalistes de la presse écrite et parlée de Suisse romande pour une visite des ruchers. Avec un budget limité à 800 fr. nous avons reçu 18 journalistes et cette journée fut une réussite. De nombreux échos dans la presse ont mis en relief l'action de la SAR et la vitalité de l'apiculture en terre romande. La collaboration très positive du CRIA (Centre romand d'informations agricoles) et l'excellent repas, le menu du jour pour élèves et personnel, que nous avons obtenu à des conditions favorables à l'école de Grangeneuve, nous a permis d'organiser cette journée sans trop dépasser le budget.

Nous tenons à remercier vivement M. le directeur de l'école de Grangeneuve, MM. Bulla, de Thierrens, Fragnières, de Fribourg, Steiger, d'Yverdon, Cherpillod, de Moudon, qui nous ont présenté de beaux ruchers ainsi que la station de l'Hongrin. L'Ecole de Grangeneuve, en pleine mutation, a construit un beau pavillon-rucher pilote avec salle attenante pour faciliter l'enseignement de l'apiculture.

Nos félicitations à l'Etat de Fribourg et à la Confédération pour cette belle réalisation.

Le résultat est encourageant, notre effectif a passé de 000 à 000 membres. Cette journée a été enrichissante pour ceux qui l'ont organisée autant que pour ceux qui l'ont suivie avec intérêt. Le concours de ruchers a coûté en 1974, Fr. 4 313,50.

Récolte 1974

En compulsant les rapports des sections, et en admettant que la moyenne indiquée est assez près de la réalité, on s'aperçoit bien vite que les chiffres records annoncés par quelques apiculteurs privilégiés, ou un peu vantards, sont des cas isolés. Mais ces moyennes de 40-50 kg, voire plus par colonie, que l'on se plaît à colporter dans le public, font un tort considérable à l'apiculture et ne facilitent surtout pas vos dirigeants pour l'obtention d'un sucre à prix réduit.

La première récolte a été bien maigre sur la fleur. Ce n'est qu'en fin juin, début juillet, que la miellée a débuté sur l'épicéa d'abord et le sapin blanc ensuite. Cette miellée de 1974 a été très capricieuse et tout à fait locale. La miellée de sapins n'a pas la même attirance que d'autres sources de nectar, et des ruchers assez voisins accusaient des résultats bien différents.

Centres d'élevages

La station de fécondation de Bonatchiesse a reçu 1637 ruchettes avec 1284 reines fécondées. Ce qui donne un résultat de 78 % de réussite considéré comme très favorable pour une station d'altitude. Votre président avait espéré que nous pourrions atteindre le chiffre de 2000 ruchettes. Nos moniteurs participent aussi aux stations B, le taux de fécondation étant souvent plus élevé et les déplacements moins importants.

Par le contrôle morphologique, réalisé par M. Schneider, il est aussi possible d'utiliser comme souches des reines fécondées en station B. Pour éviter la consanguinité, il est recommandé à tous nos moniteurs de suivre les instructions et de n'élever que sur les souches désignées.

Le prix du sucre

Dans mon rapport de mars 1974, je vous signalais que le sucre en gros dépassait 200 fr. les 100 kg, et que le prix du miel serait adapté. Le 30 mars 1974, le comité de la Fédération suisse, réuni à Lucerne, fixait les prix minima en gros 10 fr. le kg et 14 fr. au détail, et prenait la décision d'intervenir auprès de la Division de l'agriculture pour obtenir un sucre à prix réduit.

Trois solutions furent envisagées :

1. Rétrocession des droits de douane qui sont de 22 ct. le kg. Pour cela il faut un arrêté motivant le tarif douanier. L'appoint serait de $15 \text{ kg} \times 22 \text{ ct.} = 3 \text{ fr. 30}$ par colonie.
2. Une aide de 10 fr. par colonie recensée, somme qui serait versée par la Confédération. Vous connaissez par la presse et les forums de la TV la situation des finances fédérales. Il est donc inutile de frapper actuellement à cette porte pour solliciter 3 millions.
3. Obtenir de nos raffineries du sucre au prix de production, celui-ci étant actuellement de 1 fr. 32 pour Aarberg et 1 fr. 40 pour Frauenfeld. Cette démarche n'a donné aucun résultat.

Pendant de nombreuses années la Confédération a épongé partiellement les déficits. Nos sucreries produisent environ 70 000 tonnes de sucre par année, avec une matière première dont le prix a peu varié. Le bénéfice doit être coquet ; porté en réserves et amortissements, il permettra à nos 2 raffineries de poursuivre l'exploitation sans l'appoint des subsides fédéraux.

Perspectives de récolte en 1975

L'hiver très doux a favorisé un départ précoce de la ponte. La consommation est plus forte que la normale. Les colonies sont encore bien peuplées, mais il est à craindre que les apiculteurs qui ont bénéficié de gros apports en août-

septembre, bloquant la ponte dans le nid à couvain, verront leurs colonies fondre comme la neige au soleil dès les premières belles sorties. Seul un petit groupe restera pour entourer la reine.

Les maîtres en apiculture, qui ont renouvelé leurs reines, introduit en fin août début de septembre des cadres vides mais bâtis au centre du nid à couvain, auront de fortes colonies et des butineuses pour la première récolte qui s'annonce printanière.

La forêt peut à nouveau donner une bonne miellée, les éléments de départ sont présents selon mes propres observations.

Rapports des sections

Ceux-ci seront commentés en fin de notre assemblée.

Rétrospective

C'est en 1960 que celui qui vous parle est entré au comité de la SAR, et en 1962 que j'ai succédé à M. Paul Meunier comme président. Cinq mandats de 3 ans, cela compte, de nombreux souvenirs agréables, quelques critiques vite oubliées. Dès 1962, votre comité avait pris l'initiative de participer à l'Exposition nationale. Il était important de relever l'utilité de l'abeille comme agent pollinisateur et notre présentation fut intégrée au secteur de l'arboriculture. La projection simultanée et continue de clichés commentés dans les 3 langues fut un succès.

C'est en 1962-1963 que l'action de sélection et d'élevage a vu le jour. Celle-ci doit être développée et conduite toujours avec fermeté pour en assurer le succès. Les résultats sont encourageants, mais n'ont pas encore pénétré la masse de nos apiculteurs.

Sur le plan mondial, nous nous sommes dépensés pour que la Suisse ne soit pas à l'écart de la grande organisation « Apimondia » qui groupe 60 pays et 4 200 000 membres.

L'écoulement du miel a préoccupé votre comité. Des stocks importants, plus de 110 tonnes, ne trouvaient pas preneurs à la centrale de Gland.

Nous prenions l'initiative de recevoir les grands commerçants en miel et les responsables des grandes chaînes de distribution de produits alimentaires qui, après l'agréable voyage Lausanne-Gland, la visite des dépôts, du local de conditionnement et l'excellent repas offert par la SAR, se partagèrent en quelques minutes ces 110 tonnes de miel. Le gérant, « le petit Louis », qui portait seul la responsabilité de ce stock et charge financière, affichait un large sourire.

Après cette énumération, je me sens pressé de dire à chaque membre du comité ayant œuvré durant ces 15 dernières années ma très vive gratitude. J'ai pu assumer cette présidence pendant 13 ans avec un plaisir constant, grâce à vous. Toujours, vous m'avez accordé votre esprit de collaboration.

Au début des discussions pour notre action d'élevage, la vivacité ne fut pas toujours absente des débats. C'est normal, l'idée s'écartait de notre apiculture traditionnelle et routinière. Le but que nous nous étions fixé, mettre à disposition de nos membres des souches de valeur leur permettant d'augmenter la productivité, a été atteint avec 2 voire 3 ans de retard.

En vous disant merci encore, en toute simplicité, mais de tout cœur, je souhaite que vous gardiez, comme moi, le plus beau souvenir de ces années de travail en commun.

A vous délégués de nos 47 sections, j'exprime ma reconnaissance pour la confiance que vous n'avez cessé de m'accorder, et je forme les meilleurs vœux pour l'avenir de notre apiculture romande.

1032 Romanel, 10 mars 1975.

R. Bovey.

SOUSCRIPTION OUVERTE EN FAVEUR DU CENTENAIRE SAR 1976

Total au 28 février 1975	1568.15
Société : La Broyarde	50.—
Georges Margot, Yverdon	50.—
Claude Pellaton, Lavigny	50.—
Henri Matthey, Savagnier	10.—
M ^{lle} Alice Chabry, Renens	25.—
Schneider Hans, Liebefeld	50.—
Fédération tessinoise d'apiculture (2 ^e don)	100.—
Etablissement Rithner Frères, Monthey	100.—
Total au 31 mars 1975	2003.15

Si tu veux unir les hommes, forme-les à bâtir ensemble et tu les changeras en frères !

A l'intention de ceux qui allongeront cette liste : **compte de chèques postaux SAR 10 - 1480, Payerne.**

Merci !

A vendre 20 colonies Dadant-Blatt et 2 Bürki-Jeker ainsi que matériel d'exploitation.
S'adresser : Edmond Monnard - Inst. retraité - Villars-sous-Mont (Gruyère, FR).
Téléphone (029) 8 13 63.

A vendre un maturateur avec clarificateur à 3 filtres de 25 kg à Fr. 100.—
S'adresser : M. Fueg Alfred - Le Mergé - 2852 Courtételle.

Reines 74 d'hivernage : Fr. 30.— dès début avril — Reines d'un an sélectionnées et de grand rendement : Fr. 25.— dès fin avril — Reines 75 : Fr. 25.— dès mi-mai.
Nuclei 3 à 6 cadres DB (Fr. 25.— le cadre plus reine) — Cage délivrance automatique : Fr. 3.50 — Etudiez ma brochure « Comment tripler votre récolte » : Fr. 5.—
— Toutes livraisons contre remboursement.

Alfred Michel - 15, chemin de Carabot - 1213 Onex (Genève).